



Conditions générales d'utilisation du service de paiement mobile sur iOS

Wirecard Bank AG, partenaire d'Orange Bank, met à votre disposition un service de paiement mobile. Grâce à la technologie NFC d'Apple Pay, ce service vous permet de payer depuis votre iPhone auprès des commerçants membres du réseau Visa.

L'utilisation de ce service suppose que vous soyez, préalablement et inconditionnellement d'accord avec, d'une part, les conditions générales d'utilisation de l'application mobile Orange Bank et, d'autre part, avec les présentes conditions générales d'utilisation du service de paiement mobile décrites ci-après, relevant de la responsabilité de Wirecard Bank AG en tant qu'émetteur du service de paiement mobile.

Sommaire

1.	Présentation du service de paiement mobile	2
2.	Conditions préalables pour utiliser le service.....	2
3.	Règles générales du service	2
4.	Achats par paiement mobile	3
5.	Durée du contrat	4
6.	Echanges d'informations	4
7.	En cas de perte ou de vol de votre mobile	4
8.	Contestations des opérations non autorisées ou mal exécutées	5
9.	Vos responsabilités	5
10.	Responsabilités de Wirecard	6
11.	Blocage du paiement mobile et refus de transaction	6
12.	Annulation, résiliation et suspension du service	7
13.	Modifications des Conditions générales d'utilisation.....	8
14.	Réclamations	8
15.	Lexique	10

1. Présentation du service de paiement mobile

Le service de paiement mobile de Wirecard vous permet de réaliser des paiements sans contact en point de vente depuis votre iPhone.

En point de vente, le service de paiement mobile est doté de données de sécurité personnalisées permettant de faire vos achats auprès de commerçants, prestataires de services ou automates équipés d'un terminal de paiement (TPE) sans contact.

Les conditions d'acceptation du service de paiement mobile peuvent évoluer en fonction des technologies ou des réglementations.

A l'étranger, vous pouvez réaliser un paiement mobile auprès des commerçants disposant de terminaux de paiement électronique affichant la marque VISA et compatibles avec la technologie NFC. Cette possibilité peut cependant être limitée ou exclue dans certains pays.

Le paiement mobile est réservé à des fins personnelles et non professionnelles. Vous ne devez pas en faire un usage différent de ceux décrits ci-dessus.

2. Conditions préalables pour utiliser le service

Le service de paiement mobile est émis et opéré par Wirecard en France métropolitaine. Pour en bénéficier, vous devez être titulaire d'un compte Orange Bank, télécharger l'application mobile Orange Bank sur votre iPhone¹ 6 ou supérieur disposant d'iOS 9 ou supérieur, disposer d'un identifiant Apple connecté à un compte iCloud et respecter les présentes Conditions générales d'utilisation du service de paiement mobile pendant toute sa durée d'utilisation.

Autre condition indispensable, vous devez autoriser expressément Orange Bank à transmettre à Wirecard les informations vous concernant et concernant votre compte Orange Bank pour permettre la bonne exécution des paiements. Orange Bank doit notamment informer Wirecard de l'activation et de la désactivation de votre service de paiement mobile ou de la fermeture de votre compte Orange Bank. Ces données sont, en outre, nécessaires à Wirecard pour se conformer à la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Les données personnelles vous concernant transmises à Wirecard seront traitées conformément à la Charte de Confidentialité de Wirecard Bank disponible sur le site [orangebank.fr](https://www.orangebank.fr).

3. Règles générales du service

L'activation du service de paiement mobile se fait exclusivement sur le numéro de mobile renseigné lors de l'ouverture de votre compte Orange Bank. Assurez-vous que le mobile sur lequel vous souhaitez activer le service utilise bien ce numéro de téléphone.

Assurez-vous que les informations que vous avez donné à Orange Bank sont exactes et à jour lors de l'activation du service de paiement mobile, pour vous permettre d'utiliser le

¹ Apple, Apple Pay, App Store, iCloud, iOS, iPhone, Touch ID et Face ID sont des marques déposées d'Apple Inc.

service conformément aux présentes Conditions générales d'utilisation et aux réglementations en vigueur. Wirecard se réserve le droit de vérifier l'exactitude des informations que vous avez transmises et peut, à tout moment, vous réclamer un document supplémentaire pour bien vérifier vos nom et adresse.

L'activation du service de paiement mobile s'effectue directement et exclusivement à partir de l'application mobile Orange Bank. Elle suppose que vous soyez préalablement et inconditionnellement d'accord avec les Conditions générales d'utilisation de l'application mobile Orange Bank. Vous acceptez également les présentes Conditions générales d'utilisation du service de paiement mobile.

Une fois le service de paiement mobile activé, vous pouvez consulter à tout moment les présentes Conditions générales d'utilisation depuis votre espace client Orange Bank.

Enfin, vous devez connecter l'application mobile Orange Bank au service Apple Pay¹, disponible sur les iPhone compatibles. Il ne vous reste plus qu'à saisir votre code confidentiel Apple ou à vous identifier avec la fonction « Touch ID » ou « Face ID » chaque fois que l'application mobile Orange Bank vous le demande.

Le service de paiement mobile peut, selon ses modalités d'utilisation, faire l'objet de frais et être soumis à des plafonds, seuils et modalités indiqués dans les Conditions tarifaires. Ces frais seront prélevés sur votre compte Orange Bank.

4. Achats par paiement mobile

Le service de paiement mobile vous permet de régler vos achats de biens ou de prestations de services auprès des commerçants équipés de terminaux de paiement électroniques compatibles, sur les sites web ou les applications mobiles compatibles avec Apple Pay. Les opérations de paiement sont réalisées selon les conditions et les procédures des commerçants.

Les montants des transactions sont débités de votre compte Orange Bank instantanément.

Vous donnez votre accord pour un paiement mobile après avoir pris connaissance du montant de la transaction, en présentant votre iPhone devant le terminal de paiement électronique du commerçant. Il suffit alors de vous identifier via Touch ID, Face ID ou de saisir votre code confidentiel Apple. **Dès ce moment, l'ordre de paiement devient irrévocable.** Vous ne pouvez pas l'annuler une fois que Wirecard a accusé réception de l'ordre de paiement du commerçant.

Pour toute transaction sur Internet ou au sein d'une application mobile, vous donnez votre consentement pour réaliser une opération de paiement en fournissant les informations demandées.

Chaque transaction fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès de Wirecard. Si le commerçant n'est pas en mesure de réaliser une telle demande (parce que son équipement n'est pas connecté par exemple), la transaction ne pourra aboutir.

Le service de paiement mobile peut ne pas être accepté chez certains commerçants qui exigent la présentation d'une carte de paiement pour la livraison du bien ou la fourniture d'un service.

5. Durée du contrat

La durée de validité du service de paiement mobile est la même que celle de votre compte Orange Bank. Le service de paiement mobile prend fin automatiquement à la clôture de votre compte Orange Bank. Vous pouvez cependant le résilier à tout moment par simple demande adressée à Orange Bank, avec un préavis de 30 jours.

De son côté, Wirecard peut également résilier votre service à tout moment. Vous serez alors prévenu par une notification dans votre application mobile Orange Bank avec un préavis de 2 mois.

6. Echanges d'informations

En acceptant les présentes Conditions générales d'utilisation du service de paiement mobile, vous vous engagez expressément, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, à :

- Accepter que Wirecard demande à Orange Bank des justificatifs de votre identité
- Autoriser Orange Bank à transmettre à Wirecard les éléments que Wirecard réclame
- Fournir à Wirecard tous éléments que Wirecard jugera nécessaires
- Délivrer, d'une façon plus générale, tous justificatifs d'identité ou toute autre information que Wirecard jugera utile au bon fonctionnement du service

Soulignons que Wirecard est autorisée à suspendre le service de paiement mobile et l'exécution des présentes Conditions générales d'utilisation sans avoir à vous indemniser.

7. En cas de perte ou de vol de votre mobile

Vous devez informer Orange Bank immédiatement en cas de perte ou de vol de votre iPhone associé au service de paiement mobile, de l'utilisation frauduleuse ou du détournement du service afin qu'il puisse être bloqué.

Vous pouvez adresser à Orange Bank cette demande de blocage à tout moment en composant le numéro d'urgence **09 69 32 82 88** (appel non surtaxé depuis la France métropolitaine), 7j/7 et 24h/24.

Votre demande est immédiatement prise en compte et fait l'objet d'un numéro d'enregistrement qui vous est communiqué. Wirecard conserve la trace de ce blocage pendant 12 mois. **A noter que cette demande de blocage n'a aucune incidence sur le fonctionnement de votre compte Orange Bank.**

8. Contestations des opérations non autorisées ou mal exécutées

Si vous estimez qu'une transaction non autorisée a été exécutée ou qu'une transaction a été mal exécutée, vous devez contacter immédiatement le numéro d'urgence **09 69 32 82 88** (appel non surtaxé depuis la France métropolitaine), 7j/7 et 24h/24. Vous serez alors invité à nous retourner dans les plus brefs délais une déclaration exhaustive reprenant les faits déclarés. Wirecard pourra, si besoin, vous demander de compléter les informations fournies.

Orange Bank vous remboursera toute transaction non-autorisée ou mal exécutée, sauf lorsque Orange Bank ou Wirecard auront des raisons légitimes de suspecter que cet incident pourra avoir été causé par une violation des présentes Conditions générales ou une négligence grave de votre part, ou des raisons légitimes de suspecter l'existence d'une fraude. Un montant de 50 € sera retenu par Orange Bank si la transaction dont le remboursement est demandé résulte d'une opération non autorisée consécutive à la perte ou au vol du moyen de paiement et a été effectuée avant que vous ne contactiez le numéro d'urgence **09 69 32 82 88**, en utilisant le code confidentiel Apple, le Touch ID, le Face ID ou toute autre donnée de sécurité (article L.133-19 I du Code Monétaire et Financier).

S'il s'avère que vous avez autorisé ou effectué, de manière intentionnelle, frauduleuse ou gravement négligente, une transaction partiellement ou totalement remboursée, nous serons en droit d'annuler tout remboursement effectué et d'engager votre responsabilité afin d'obtenir réparation de tout préjudice subi du fait de l'utilisation non conforme ou frauduleuse du service de paiement mobile. Wirecard et Orange Bank pourront également, le cas échéant, vous facturer les frais de recherche prévus dans les Conditions tarifaires.

Vous pouvez obtenir le remboursement d'une transaction lorsque vous ne l'avez pas autorisée conformément aux conditions prévues dans les présentes Conditions générales ou lorsque Wirecard est responsable de la mauvaise exécution d'une transaction. Le remboursement ne pourra être demandé qu'à la condition que vous ayez notifié, dans chaque cas, la transaction non autorisée ou mal exécutée sans tarder et au plus tard dans les 13 mois maximum suivant la date de débit de la transaction litigieuse.

Orange Bank vous remboursera immédiatement suivant la réception de la demande de remboursement ou de toute autre information complémentaire pouvant vous être demandée pour confirmer votre droit au remboursement. Cette demande de remboursement devra être adressée à **Orange Bank – TSA 56792 – 95939 ROISSY CH DE GAULLE CEDEX**.

9. Vos responsabilités

Un moyen de paiement impose toujours des mesures de prudence. Vous devez ainsi prendre garde à votre iPhone sur lequel est installé le service de paiement mobile. Il faut également prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver votre code

confidentiel Apple ainsi que vos identifiants et code d'accès de l'application mobile Orange Bank permettant d'accéder au service de paiement mobile.

Vous devez également utiliser le service de paiement mobile uniquement pour vos dépenses personnelles. Par ailleurs vous supportez les transactions effectuées par le service de paiement mobile tant qu'une demande de blocage n'aura pas été faite dans les conditions décrites ci-dessus. Rappelons que les transactions non autorisées effectuées avant la demande de blocage sont à votre charge dans la limite de 50 euros. **Mais lorsqu'une transaction a été effectuée sans la saisie du code confidentiel Apple, sans identification via « Touch ID » ou via « Face ID », vous êtes remboursé(e) du montant intégral de l'opération non autorisée.**

Les transactions non autorisées suite à la perte ou au vol de votre iPhone et effectuées après la demande de blocage sont à notre charge, à l'exception des opérations que vous avez effectuées.

Toutes les transactions non autorisées sont à votre charge en cas de négligence grave ou en cas d'agissements intentionnels ou frauduleux dont vous seriez responsable.

10. Responsabilités de Wirecard

La responsabilité de Wirecard ne pourra pas être engagée dans les cas suivants :

- Transaction inaboutie en raison du fonctionnement et des moyens de sécurité propres au paiement mobile
- Circonstances imprévisibles extérieures et échappant à son contrôle
- Refus d'un paiement mobile de la part d'un commerçant
- Respect par Wirecard de ses dispositions légales et réglementaires
- Perte ou altération des données, sauf si elles sont causées par un manquement délibéré de Wirecard
- Problème d'utilisation de l'application mobile Orange Bank auprès d'un commerçant ou pour payer en ligne
- Pertes d'économies que vous escomptez de l'utilisation du service de paiement mobile ou de tout autre préjudice indirect

11. Blocage du paiement mobile et refus de transaction

Wirecard ou Orange Bank peuvent bloquer, restreindre ou annuler à tout moment l'utilisation du service de paiement mobile pour l'une des raisons suivantes :

- Suspicion d'utilisation non autorisée ou frauduleuse du service de paiement mobile
- Protection de la sécurité du service de paiement mobile
- Contrainte légale
- Perte ou vol de votre mobile

Wirecard ou Orange Bank mettront en œuvre les moyens nécessaires pour vous informer en cas de blocage, de restriction ou d'annulation de votre service de paiement mobile, sauf si le fait de vous en informer compromet des mesures de sécurité ou serait

illégal. Wirecard ou Orange Bank s'engagent également à débloquer le service dès que les raisons qui ont présidé à son interruption auront disparu.

Enfin, Wirecard ou Orange Bank ont le droit de refuser une transaction réalisée par paiement mobile si :

- Vous ne disposez pas des sommes suffisantes sur votre compte Orange Bank pour payer le montant de la transaction
- Vous agissez en violation des présentes Conditions générales d'utilisation
- Votre mobile associé à votre compte Orange Bank est déclaré perdu ou volé
- Une transaction est considérée comme illégale ou suspecte
- Un tribunal, la loi, Orange Bank ou tout autre entité, demande à Wirecard de refuser la transaction, en cas d'erreurs, de pannes, de refus des commerçants, des organismes de traitement des paiements, des réseaux bancaires ou des systèmes de paiement, ou encore si la transaction concerne des jeux d'argent non approuvés par les commerçants

En cas de refus d'une transaction, vous serez prévenu le plus tôt possible, en tout état de cause, dans un délai d'un jour ouvrable, ainsi que des motifs de ce refus (sous réserve que cette information ne compromette pas la sécurité du système ou ne soit pas illégale). Dans la foulée, vous serez informé de la marche à suivre pour contester le refus. Vous pouvez également contacter Orange Bank pour obtenir ces informations. Même en cas de refus d'une transaction, les présentes Conditions générales continuent de s'appliquer et Wirecard continue d'assurer le service de paiement mobile.

12. Annulation, résiliation et suspension du service

Vous avez un **droit de rétractation** (vous renoncez à bénéficier du service de paiement mobile) pendant un délai maximum de 14 jours, à partir de la date d'activation du service de paiement mobile. Au premier paiement mobile effectué, vous signifiez que vous souhaitez bénéficier du service immédiatement. Autrement dit, si vous utilisez le service avant l'expiration du délai de 14 jours calendaires et que vous exercez ensuite votre droit de rétractation, les sommes et les frais liés aux transactions déjà effectuées seront débités de votre compte Orange Bank. Contactez Orange Bank pour exercer ce droit de rétractation.

Wirecard peut **résilier** de plein droit et sans délai le service de paiement mobile dans les cas suivants :

- Si vous ne respectez pas les présentes Conditions générales,
- Si vous ne payez pas l'intégralité des transactions effectuées (et des frais éventuellement associés) après une relance restée sans réponse,
- Si Wirecard n'a plus le droit d'émettre des paiements mobiles,
- Si vous n'utilisez pas le service de paiement mobile pendant 12 mois consécutifs,
- En cas de décès,
- En cas de comportement menaçant ou abusif avec le personnel Wirecard ou toute personne agissant pour son compte,
- En cas d'utilisation frauduleuse ou illégale de votre service de paiement mobile.

Dans ces cas, le service sera immédiatement bloqué.

Outre les cas prévus ci-dessus, Wirecard peut également résilier le service sans motif avec un préavis de deux mois.

En cas de résiliation du service de paiement mobile, vous en serez informé dans les plus brefs délais si Wirecard est autorisé à le faire, sauf si le fait de vous en informer compromettrait des mesures de sécurité légitimes ou serait illégal. Si votre service de paiement mobile est annulé ou résilié, Wirecard le bloquera immédiatement afin que le service de paiement mobile ne puisse plus être utilisé.

En cas de soupçon de fraude, de fraude réelle ou de menaces pour la sécurité, nous pouvons être amenés à vous contacter par tout moyen approprié.

13. Modifications des conditions générales d'utilisation

Wirecard peut modifier les présentes Conditions générales à tout moment en publiant une nouvelle version sur le site web d'Orange Bank ou sur l'application mobile Orange Bank. Vous serez informé de ces modifications par tout moyen disponible (email, SMS, notification sur l'application mobile Orange Bank...) au moins 2 mois avant leur entrée en vigueur (sauf modification imposée par la réglementation impérative applicable).

Vous pouvez à tout moment consulter la version en vigueur des présentes Conditions générales depuis l'application mobile Orange Bank ou sur le site web [orangebank.fr](https://www.orangebank.fr). Vous pouvez également demander à Orange Bank, à tout moment, et gratuitement, une copie des présentes Conditions générales.

Toute modification prend automatiquement effet 2 mois après la réception de la notification. Au cours de ce délai, vous pouvez refuser la modification en informant Orange Bank. Le service de paiement mobile sera alors immédiatement résilié. Sans refus de votre part, la modification sera considérée comme acceptée.

Wirecard se réserve également le droit de cesser la commercialisation et d'interrompre le service de paiement mobile à sa seule discrétion. Dans ce cas, il vous en informera au moins 2 mois avant la date de suppression.

14. Réclamations

Nous avons le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service possible. Toutefois, si vous avez un motif d'insatisfaction, n'hésitez pas à nous en faire part. Nous ferons tout notre possible pour satisfaire à votre demande.

1. Contacter votre conseiller

Votre conseiller disponible 24/7 est votre premier interlocuteur. Contactez-le sur le chat de votre appli mobile Orange Bank ou à partir d'[orangebank.fr](https://www.orangebank.fr). Il saura répondre à la plupart de vos questions. Sinon, il vous met en relation avec un expert Orange Bank. Vous pouvez aussi contacter un expert, du lundi au samedi de 8h à 20h au **01 43 60 01**

52 (appel non surtaxé susceptible d'enregistrement – coût selon opérateur – horaires en France métropolitaine).

- Vous êtes déjà client ? Vous avez aussi la possibilité de déposer une réclamation directement depuis votre espace client, rubrique « mes demandes ».
- Vous n'êtes pas encore client ? Envoyez-nous un mail à information@contact.orangebank.fr.

Nous nous engageons à accuser réception de votre demande dans les 5 jours ouvrés et à vous répondre dans les 20 jours ouvrés.

Pour toute réclamation liée à un service de paiement (prélèvement, virement, paiement par carte ou mobile, retrait ou dépôt d'espèces), nous vous répondons au plus vite et au plus tard 15 jours ouvrables après la réception de votre réclamation.

Exceptionnellement, si une réponse ne peut vous être donnée dans ce délai pour des raisons qui échapperaient à notre contrôle, nous vous préviendrons en précisant le délai dans lequel nous vous répondrons.

Dans tous les cas, pour une réclamation liée à l'un de vos services de paiement, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables après sa réception.

2. Adresser une réclamation

Si la solution apportée ne vous satisfait pas, vous pouvez vous adresser au service réclamations d'Orange Bank depuis la rubrique « mes demandes » de votre espace client. Vous pouvez aussi nous écrire par courrier à **Orange Bank – Service réclamations – TSA 56792 – 95939 ROISSY CH DE GAULLE CEDEX**.

Le service réclamations s'engage à accuser réception de votre demande dans les 5 jours ouvrés et à vous répondre dans les 20 jours ouvrés.

3. Saisir le médiateur

En dernier recours, si vous restez en désaccord avec la réponse ou la solution apportée par Wirecard et Orange Bank, vous pouvez saisir, gratuitement et en français, le médiateur des banques allemandes dont relève Wirecard par courrier, fax ou email aux coordonnées suivantes : Ombudsman - Customer Complaints Office, Bundesverband deutscher Banken (Association of German Banks), Postfach 040307, 10062 Berlin – ALLEMAGNE ; fax : **+49 (0)30 16633169** ; mail : ombudsmann@bdb.de.

Ces recours s'effectuent sans préjudice des autres voies d'actions légales.

En cas de litige lié à une transaction effectuée au moyen du service de paiement mobile, il vous appartient de le régler avec la personne auprès de laquelle vous avez effectué la transaction. Wirecard n'est pas responsable de la qualité, de la sécurité ou de tout autre aspect des biens ou services achetés par paiement mobile.

Pour toutes les questions et informations sur le service de paiement mobile, vous pouvez contacter le service client Orange Bank depuis votre espace client.

Les présentes Conditions générales d'utilisation sont soumises au droit français.
Tout litige devra être soumis à la compétence des juridictions françaises compétentes.

Les éventuelles réclamations portant spécifiquement sur le fonctionnement ou l'utilisation de la fonctionnalité d'Apple Pay ou de l'application mobile Apple Wallet, indépendamment du service fourni par Wirecard et Orange Bank devront être adressées directement à Apple.

15. Lexique

Apple Pay : plateforme de paiement développée par Apple pour effectuer des paiements sans contact en point de vente, en ligne, ou au sein d'applications mobiles, depuis un iPhone compatible.

Apple Wallet : application Apple mise à disposition des utilisateurs depuis leur iPhone permettant de dématérialiser et d'accéder depuis son iPhone à tous types de cartes (cartes bancaires, cartes de fidélité, coupons, tickets de cinéma ou de concert...) qui peuvent être utilisées comme moyen de paiement via Apple Pay.

Application mobile Orange Bank : c'est l'application mobile gratuite éditée par Orange Bank disponible ou téléchargeable sur votre mobile. Cette application mobile iOS vous permet notamment d'utiliser notre service de paiement mobile.

Carte USIM : c'est la carte à puce qui permet de vous identifier sur les réseaux télécoms 2G, EDGE, 3G, HSDPA et 4G.

Code confidentiel Apple : c'est le code de 4 à 6 chiffres que vous avez personnalisé et qui vous permet de déverrouiller votre iPhone. Vous devez le saisir chaque fois que l'application mobile Orange Bank vous le demande.

Commerçants : ce sont les commerçants membres du réseau Visa et équipés d'un terminal de paiement électronique (TPE) compatible avec la technologie NFC Apple Pay, permettant d'accepter les paiements en point de vente avec le service de paiement mobile.

Compte Orange Bank : désigne le compte bancaire ouvert en euros par le client chez Orange Bank et dont l'utilisation est régie par les Conditions générales Orange Bank.

Face ID : fonctionnalité de reconnaissance faciale disponible sur iPhone compatibles (iPhone X ou supérieur), qui, si vous le souhaitez, peut être utilisée comme donnée de sécurité personnalisée à la place du code confidentiel Apple.

Identifiant Apple : identifiant personnel (ou iCloud) créé en ligne sur www.icloud.com ou lors de l'activation d'un appareil Apple. Cet identifiant vous permet d'accéder à des services en ligne depuis vos appareils Apple, comme iCloud, App Store¹ ou pour communiquer entre différents appareils Apple.

iPhone compatible avec Apple Pay : désigne l'iPhone 6 ou supérieur, équipé du système d'exploitation iOS 9 ou supérieur d'Apple, compatibles avec la technologie NFC.

NFC (Near Field Communication) : technologie qui permet d'effectuer un paiement sans contact (ou paiement NFC), sous réserve que le TPE du commerçant soit compatible avec cette technologie.

Orange Bank : établissement de crédit agréé Orange Bank assurant la mise à disposition de l'Application mobile Orange Bank à ses clients pour pouvoir souscrire au service de paiement mobile et à ce titre, responsable de l'Application mobile Orange Bank.

Paiement mobile : c'est le service de paiement mobile NFC géré par Wirecard à votre demande et directement lié à votre compte bancaire Orange Bank, permettant la réalisation d'opérations de paiement sans contact en point de vente, en ligne, ou au sein d'applications mobiles, depuis un iPhone compatible.

Touch ID : fonctionnalité de reconnaissance d'empreinte digitale disponible sur iPhone compatibles (iPhone 5S ou supérieur), qui peut, si vous le souhaitez, être utilisée comme donnée de sécurité personnalisée à la place du code confidentiel Apple.

Transaction : tout paiement réalisé avec le service de paiement mobile.

Vous (et par extension, votre, vos) : personne physique, client d'Orange Bank, détenteur d'un compte Orange Bank équipée d'un iPhone compatible avec l'offre d'Orange Bank, ayant téléchargé l'application mobile Orange Bank et souscrit au service de paiement mobile.

Wirecard Bank AG (ou Wirecard) : établissement bancaire dont le siège social est situé : Einsteinring 35, 85609 Aschheim, en Allemagne, immatriculée auprès de la District Court de Munich, sous le numéro 161178. Wirecard est un établissement de crédit agréé par l'Office Fédéral Allemand de Surveillance des Services Financiers (« BaFin ») : Graurheindorfer str. 108, 53117 Bonn, Allemagne – www.bafin.de) et autorisée à fournir des services bancaires.